



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 4 de l'ordre du jour provisoire annoté

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL
SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Première session

Rome, 8 – 10 septembre 1998

**L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE**

Table des matières

	Paragraphe
I. INTRODUCTION	1 - 4
II. LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE	5 - 6

III. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE	7 - 20
<i>Etat de la diversité</i>	9 - 16
<i>Etat de la capacité</i>	17 - 18
<i>Etat actuel des connaissances</i>	19
<i>Perspectives mondiales</i>	20
IV. SUIVI DE L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES ET ÉTABLISSEMENT DES FUTURS RAPPORTS EN LA MATIÈRE	21 - 22
V. RECOMMANDATIONS POSSIBLES À LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE À SA HUITIÈME SESSION	23
	Page
<i>Annexe 1: Projet de plan de travail pour la préparation du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde</i>	8

L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE DANS LE MONDE

I. INTRODUCTION

1. Le présent document a pour objet d'aider le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Groupe de travail) à examiner la préparation d'un *Rapport* périodique *sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*, et à adresser ensuite des recommandations à la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le document décrit la façon dont le *Rapport* pourrait être préparé et identifie la portée qu'il pourrait avoir. Il est proposé que le premier *Rapport* soit préparé selon un processus laissé à l'initiative des pays, essentiellement fondé sur des rapports nationaux. Deux options sont décrites. La première consiste essentiellement à réunir des informations et des données qui existent mais qui sont extrêmement dispersées. La deuxième consiste en outre à mettre à jour et en valeur des données et des informations essentielles des pays, dans le cadre de la préparation des rapports nationaux. Les deux options prévoient un appui de fond, le cas échéant, aux gouvernements pour la préparation de leurs rapports nationaux.

2. L'élaboration de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage a, au cours des quatre dernières années, mis en place un cadre¹ propre à assurer la préparation efficace des rapports nationaux et du *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*.

3. Les ressources zoogénétiques jouent un rôle important dans la production alimentaire et agricole et doivent être utilisées, mises en valeur et conservées judicieusement dans le cadre des efforts d'instauration et de maintien de la sécurité alimentaire mondiale. La FAO a lancé la Stratégie mondiale pour sensibiliser aux nombreux rôles et valeurs de ces ressources, et pour aider les pays à les gérer à bon escient. Le *Rapport* jouerait un rôle crucial en matière de progression de la Stratégie mondiale, dans le cadre des efforts visant à parvenir à la sécurité alimentaire mondiale:

- En fournissant à la Commission des informations systématiques régulières sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, sur lesquelles fonder ses politiques et décisions de gestion.
- En établissant des données et des informations de base sur l'état de la diversité zoogénétique, qui mettent en évidence les lacunes et aident à fixer des priorités nationales, régionales et mondiales pour la gestion des ressources zoogénétiques, dans le cadre de l'objectif global consistant à instaurer et à maintenir la sécurité alimentaire mondiale.
- En évaluant la capacité nationale de gestion de ces ressources, en identifiant les priorités pour le renforcement des capacités nationales.

¹ Décrit plus en détail dans le document CGRFA/WG-AnGR-1/98/2.

- En examinant les méthodologies et technologies qui sont actuellement employées, ou peuvent l'être, pour l'utilisation, la mise en valeur durable et la conservation de ces ressources.
 - En sensibilisant aux nombreux rôles et valeurs des ressources zoogénétiques et en favorisant ainsi une amélioration de leur utilisation, de leur mise en valeur et de leur conservation.
 - En favorisant la collaboration et la coopération entre les gouvernements et les organisations non gouvernementales qui s'occupent de la gestion des ressources zoogénétiques.
 - En aidant à l'identification et au déploiement, auprès des agriculteurs, des ressources zoogénétiques qui peuvent accroître la production et la productivité dans tous les milieux de production existants.
 - En améliorant la connaissance de l'état des races qui sont pour le moment sans intérêt pour les agriculteurs et des races sauvages apparentées aux animaux domestiqués, afin de jeter les bases d'un système mondial d'alerte rapide sur les ressources zoogénétiques menacées d'extinction et d'identifier les possibilités d'utilisation future de ces ressources.
 - En identifiant les situations dans lesquelles une intervention d'urgence pourrait être envisagée, afin d'éviter la perte de ressources zoogénétiques menacées.
 - En établissant les capacités et informations essentielles pour le suivi à long terme et l'établissement de rapports périodiques sur l'état des ressources zoogénétiques. Ces informations seront également mises à la disposition de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, fournissant ainsi une base pour harmoniser l'établissement des futurs rapports sur les ressources génétiques dans différentes instances internationales.
4. Lorsque la Commission sera convenue d'une série d'indicateurs pour l'évaluation de la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale, ces indicateurs seront incorporés dans la structure de la collecte des données destinées au *Rapport*, de façon que l'on puisse automatiquement préparer des rapports à l'avenir à partir des données conservées dans le DAD-IS.

II. LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE

5. La portée et la méthodologie du *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* seraient harmonisées avec celles du *Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde*, dont la première édition avait été préparée pour la Conférence technique internationale sur les ressources phylogénétiques de Leipzig, de façon à permettre de dresser un tableau complet de l'état de la diversité agrobiologique, en général.
6. Le processus d'élaboration du *Rapport* serait laissé à l'initiative des pays, ce qui accroîtrait également la capacité nationale et régionale d'utiliser, de mettre en valeur et de conserver des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. La préparation du *Rapport* comporterait les activités et responsabilités suivantes:

- Le Centre de coordination mondial lancerait la mobilisation nécessaire des ressources financières et élaborerait et distribuerait des lignes directrices afin de favoriser la préparation des rapports nationaux. La mobilisation des ressources financières et la préparation des lignes directrices auraient lieu en 1999.
- Le Centre de coordination mondial continuerait à utiliser le Système mondial d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) en tant que centre d'échanges pour la Stratégie mondiale, notamment pour la distribution de lignes directrices aux pays. Le Système fournirait la base à partir de laquelle seraient préparés les rapports nationaux et le *Rapport*. Le Centre de coordination mondial et les Centres de coordination régionaux perfectionneraient en outre le système pour veiller à ce qu'il soit en mesure de faire office de système national et mondial de données et d'informations pour les ressources zoogénétiques et veilleraient à ce que le DAD-IS fonctionne d'ici l'an 2000, dans tous les pays préparant des rapports nationaux.
- Chaque Centre de coordination régional organiserait si nécessaire des sessions de formation pour renforcer l'utilisation du DAD-IS et aiderait les pays à préparer leurs rapports nationaux. Ces sessions commenceraient en 2000, et s'accompagneraient d'autres ateliers de formation visant à faire progresser des éléments de la Stratégie mondiale.
- Les Centres de coordination nationaux assureraient l'interface avec les Centres de coordination régionaux et avec le Centre de coordination mondial. Les coordonnateurs des Centres de coordination nationaux établiraient des réseaux à l'intérieur des pays, afin de réunir et d'analyser des données et des informations nationales pour toutes les espèces importantes d'animaux d'élevage et superviseraient la préparation des rapports nationaux, en utilisant les lignes directrices fournies par le Centre de coordination mondial. Le DAD-IS fournirait un système en réseau, indépendant des pays, permettant la mise en mémoire des données et informations sur les ressources zoogénétiques et un mécanisme pour synthétiser efficacement les données et informations nationales afin de préparer le *Rapport*. Il est prévu que tous les rapports nationaux pourraient être terminés d'ici à la fin de 2002.
- Le Centre de coordination mondial encouragerait les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, ainsi que les autres parties prenantes, à contribuer à la préparation du *Rapport*, en établissant des conférences électroniques et d'autres mécanismes.
- Le Centre de coordination mondial assurerait, en collaboration avec les Centres de coordination régionaux et les pays, la synthèse de toutes les données et informations réunies, préparerait le *Rapport*, et le présenterait à la Commission à sa dixième session, en 2003.

III. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE

7. La préparation du *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* permettrait de communiquer les informations de base indispensables dans trois grands domaines:

- L'état de la diversité;
- L'état de la capacité de gestion des ressources zoogénétiques des pays; et

- L'état actuel des connaissances et les méthodologies et technologies disponibles pour aider les agriculteurs, les éleveurs et les chercheurs à mieux utiliser, à mettre en valeur et à conserver les ressources zoogénétiques, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire et au développement rural dans le monde.

8. Le *Rapport* établirait également les principales données de base et les informations nécessaires pour le suivi à long terme et l'établissement de rapports concernant l'état des ressources zoogénétiques. Il contiendrait une perspective mondiale de façon à d'examiner les rôles futurs potentiels des ressources zoogénétiques et à anticiper l'évolution probable, et il aiderait à stimuler une intensification durable des systèmes de production.

L'état de la diversité des ressources zoogénétiques

9. Le *Rapport* fournirait une estimation raisonnée du niveau de la diversité existante et du rythme de l'érosion. Les informations nécessaires seraient obtenues par des recensements des races et des évaluations de caractérisation pour les principales espèces d'animaux domestiques utiles à l'alimentation et à l'agriculture. La FAO prépare des descripteurs et des lignes directrices pour les recensements et les évaluations et elle a mis au point un cadre pour la collecte et la mise en mémoire de données et d'informations sur les recensements. A l'heure actuelle, le DAD-IS contient des informations partielles sur les recensements concernant plus de 4 000 races de mammifères et d'oiseaux, mais la base de données est loin d'être complète et il faudrait un investissement important pour l'étoffer de manière qu'elle constitue une base solide pour la prise de décisions en toute connaissance de cause. La préparation du *Rapport* serait l'occasion d'identifier, de décrire et de recenser objectivement les races et d'élargir encore la base de données DAD-IS. Les pays seraient invités à réunir plusieurs types d'information lorsqu'ils préparent ou révisent leurs recensements des races, notamment en fournissant des informations sur l'isolement régional des races et sur le milieu de production dans lequel elles évoluent, les modes d'utilisation, les différences morphologiques et physiologiques, les effectifs du cheptel, les modes d'élevage et les technologies utilisées, l'élaboration de stratégies d'amélioration des races et des informations rétrospectives sur l'origine du bétail et le degré d'isolement génétique.

10. Un autre élément essentiel pour déterminer l'état de la diversité consisterait à faire rapport sur l'état d'avancement des études de caractérisation comparée de races données. Les études comparées ont pour objectif de mieux prévoir les performances respectives dans des milieux de production particuliers, et les caractères d'aptitude à l'adaptation apparus pour faire face aux principaux facteurs de stress dont l'effet se fait sentir dans ces milieux de production. On utilise les résultats pour configurer les activités d'amélioration génétique visant à obtenir une production rapide et durable et des gains de productivité. En particulier, l'évaluation des performances respectives des races locales et des races exotiques sur toute la durée de l'existence des animaux, est essentielle pour la prise des décisions. Trop souvent, des ressources génétiques animales locales sont remplacées par du matériel génétique exotique, sans évaluation objective de leur production à long terme et de leur potentiel de productivité. En conséquence, il est souvent impossible de mesurer ou d'évaluer objectivement l'incidence de l'introduction de ressources génétiques exotiques. Au plan national, les évaluations comparatives fournissent aux agriculteurs une base objective pour l'utilisation et la mise au point de races locales, et pour l'examen du potentiel de ressources génétiques exotiques données. Dans le cadre de la préparation des rapports intérimaires nationaux, tous les pays seraient invités à décrire leur capacité d'entreprendre des évaluations comparées, à fournir des études précises d'évaluation déjà réalisées, à rassembler les résultats des études comparées menées à ce jour, et à faire rapport sur ceux-ci, en appliquant les lignes directrices pour l'établissement des rapports élaborées pour permettre la présentation de rapports objectifs. Les pays seraient également invités à donner un aperçu de leurs priorités pour l'utilisation future des ressources zoogénétiques par les activités d'évaluation du milieu de production, de façon à en tenir compte lors de la fixation des priorités pour la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale.

11. L'examen de l'état de la diversité comporterait également une évaluation des conditions et de la capacité de conservation *ex situ*, notamment le niveau de compétence technique et les besoins de formation compte tenu des technologies disponibles. On identifierait lors de cet examen les espèces et races d'animaux d'élevage qui sont suffisamment représentées dans les installations de stockage et les lacunes, priorités et doubles usages. Les possibilités d'utiliser des technologies de pointe et de renforcer la collaboration mondiale et régionale seraient examinées. Le niveau de caractérisation et d'autres informations sur le matériel génétique stocké disponible dans chaque installation de stockage seraient évalués et les conditions d'accès à ces informations et au matériel génétique lui-même seraient décrites.

12. L'étendue de la diversité entre les races de chaque espèce importante d'animaux d'élevage serait un autre élément essentiel du *Rapport*. Le Groupe informel d'experts a été invité à indiquer le mécanisme le plus approprié et le plus efficace de détermination de la diversité des animaux d'élevage et d'identification des caractéristiques uniques. Il a proposé un projet appelé "Mesure de la diversité des animaux domestiques" (MoDAD), qui nécessite le prélèvement d'échantillons de sang et/ou de tissu cutané des 14 espèces animales domestiquées les plus importantes pour l'alimentation et l'agriculture. Le matériel génétique (ADN) serait extrait des prélèvements sanguins, analysé pour la recherche de la variation des marqueurs moléculaires et les données seraient utilisées pour estimer les distances génétiques entre les races étudiées. Des études indépendantes sont en cours dans divers pays, mais la coordination du prélèvement d'échantillons, de l'analyse de ceux-ci, de l'analyse des données et de l'établissement de rapports, nécessaire pour assurer la comparabilité des résultats, fait défaut. Lors de la préparation des rapports intérimaires nationaux, les pays seraient invités à faire rapport sur l'état de leur capacité à effectuer des mesures de la diversité génétique animale et à faire rapport sur les travaux existants qui ont été entrepris dans leur pays. Ces informations seraient synthétisées au Centre de coordination mondial, pour aider à fixer des priorités en vue des recherches futures et déterminer les possibilités d'une collaboration et d'une coordination plus étroites (y compris des activités en cours), et pour une utilisation ultérieure des données existantes dans le cadre de la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale.

13. L'état de la diversité déterminerait la situation respective des populations au sein de chaque race, en vue d'identifier et de classer par ordre d'importance les races les plus menacées. Sans recensement et évaluation complets, il est impossible de déterminer avec exactitude le rythme de l'érosion des ressources zoogénétiques. Comme le montrent les résultats de l'enquête menée par la FAO qui sont présentés dans la *Liste mondiale de surveillance pour la diversité des animaux domestiques*, on estime qu'un tiers de l'ensemble des races d'animaux d'élevage sont actuellement menacées. Etant donné le très grand nombre de races actuellement menacées, il est nécessaire de disposer d'une base solide pour les activités nationales, régionales et mondiales de conservation, afin d'assurer une utilisation efficace de ressources financières limitées. Les pays seraient invités à fournir des rapports intérimaires sur leurs races, à partir des données et des informations les plus fiables dont ils disposent, concernant les situations *in situ* et *ex situ*. Si des ressources financières sont disponibles, les pays seront invités à mener des recensements pour identifier les races les plus menacées. Le Centre de coordination mondial et le Centre de coordination régional synthétiseraient les données et informations nationales pour donner un aperçu mondial et régional de l'état des races, et identifieraient les lacunes et chevauchements.

14. Une fois entrées dans le DAD-IS et synthétisées dans le *Rapport*, ces diverses informations appuieront grandement les efforts visant à utiliser efficacement, mettre au point, conserver les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture qui sont les plus appropriées pour tous les principaux milieux de production et accéder à celles-ci. Cela appuiera les efforts visant à parvenir à une intensification durable des divers écosystèmes agricoles, ceux qui ont un potentiel élevé d'intrants-production, ainsi que ceux qui sont souvent étendus et importants mais aussi parfois les écosystèmes fragiles à faible à moyen apport d'intrants.

15. Deux options sont possibles pour l'élaboration de la base de données pour le *Rapport*:

- Selon l'option 1, les rapports intérimaires nationaux puiseraient largement dans les données existantes, qui seraient réunies et analysées et on utiliserait les nombreuses sources qui existent à l'intérieur du pays.
- Selon l'option 2, les pays mettraient à jour ou étofferaient leurs recensements des races et les autres données et informations essentielles, de manière à fournir un tableau complet à jour de l'état de la diversité.
- Les options 1 et 2 nécessiteraient une formation de base et une capacité nationale renforcée d'appui à la collecte, à la synthèse et à la communication des données prévues aux lignes 2.1 et 2.2 de l'*Annexe 1*, "Plan de travail et besoins extrabudgétaires indicatifs".

16. D'après l'option 2, il serait en outre nécessaire d'élaborer des données indispensables sur la même période (2000 à 2002), comme il est indiqué à la ligne 2.3 de l'*Annexe 1*. Ces données supplémentaires non seulement amélioreraient sensiblement les données et informations de base sur la gestion des ressources zoogénétiques, mais encore aideraient à renforcer les capacités nationales de gestion de ces ressources.

Etat de la capacité de gestion des ressources zoogénétiques

17. L'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques passent par des capacités techniques et de gestion appropriées très diverses. Le *Rapport* comporterait une évaluation de la capacité globale de chaque pays participant en matière, notamment, de génétique des populations et de génétique quantitative, d'évaluation des ressources zoogénétiques et d'options de mise en valeur et de conservation, de systèmes d'élevage, de sélection animale et de mise au point de races durables, de caractérisation et d'enregistrement de celle-ci, de santé animale, de conservation *in situ* et *ex situ*, de biotechnologies, de communications et de gestion des données et de l'information. L'évaluation concernerait également la capacité des pays de mener des recherches sur les ressources génétiques animales et de fournir l'enseignement et la formation correspondants. Le *Rapport* évaluerait également les capacités nationales existantes de sensibilisation aux rôles et valeurs des ressources zoogénétiques, de fourniture de mesures incitatives et de création du cadre législatif, réglementaire et politique nécessaire pour la réalisation des objectifs et des buts nationaux en matière de ressources zoogénétiques.

18. Le *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* serait l'occasion d'évaluer l'efficacité de la collaboration nationale, régionale et mondiale. Une mise en oeuvre efficace de la Stratégie mondiale suppose la collaboration et la coordination à tous les niveaux de cet important secteur de la diversité agrobiologique. Une évaluation des mécanismes existants aiderait à identifier des options possibles pour renforcer la collaboration et la coordination futures entre les pays et les régions et entre les organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Etat actuel des connaissances – Méthodologies et technologies

19. Le *Rapport* comporterait une évaluation des technologies et méthodologies pertinentes disponibles, notamment pour caractériser, mieux utiliser et mettre en valeur les ressources zoogénétiques nationales, préparer et mettre en oeuvre des programmes de conservation *in situ* et *ex situ*, en particulier pour les petites populations menacées, renforcer la gestion et les communications des données et informations, réaliser ou améliorer les évaluations comparées des races et le contrôle des performances et identifier et mettre au point des systèmes de production durable pour les systèmes de production à faible à moyen apport d'intrants, ainsi que pour les systèmes à apport élevé d'intrants. L'évaluation concernerait également les capacités nationales d'utilisation des techniques disponibles de sélection animale et de conservation, qui aideraient à la fois les pays et les donateurs à fixer des priorités pour améliorer la capacité technique.

Perspectives mondiales des ressources zoogénétiques

20. Le *Rapport* comprendrait également des perspectives mondiales essentielles qui examineraient le potentiel futur relatif aux ressources zoogénétiques, à leur conservation et à leur utilisation durable. L'évolution de la demande du marché, de l'environnement, de la législation et des politiques nationales, régionales et internationales aura une influence sur l'utilisation future et la mise en valeur des ressources zoogénétiques, de même que les progrès réalisés en matière de biotechnologies et d'autres technologies. L'examen des principales influences qui peuvent infléchir sensiblement l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques est essentiel et si l'on s'oriente vers l'avenir, pour planifier l'utilisation et la mise en valeur judicieuses des ressources zoogénétiques, en particulier la conservation de celles qui ne sont pas utiles dans l'immédiat aux agriculteurs. L'objectif de la perspective mondiale consisterait à fournir aux pays des informations solides et une analyse des options, pour les aider à élaborer leurs futurs programmes nationaux concernant les ressources zoogénétiques.

IV. SUIVI DE L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES ET ÉTABLISSEMENT DES FUTURS RAPPORTS EN LA MATIÈRE

21. Des systèmes de suivi pratiques et efficaces seront nécessaires pour la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale. Le suivi de chacune des principales espèces et races d'élevage et l'établissement de rapports à cet égard sont essentiels pour évaluer les progrès réalisés en matière d'objectifs de gestion et pour identifier régulièrement les races qui sont menacées. Le suivi est également crucial, car l'utilisation de techniques modernes peut modifier rapidement la sécurité génétique des races locales. La préparation des rapports nationaux et du premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* fournira aux pays des bases solides pour gérer leurs ressources zoogénétiques. Ce processus favorisera également les efforts nationaux et mondiaux de suivi et d'établissement de rapports périodiques sur l'état de leurs ressources génétiques. D'ici à la fin du processus de préparation du premier *Rapport*, le DAD-IS sera devenu un système de gestion des données et informations nationales et mondiales pour les ressources zoogénétiques qui, à l'avenir, fournira des synthèses efficaces des données et informations nationales. Il favorisera la mise à jour périodique du *Rapport*, et aidera la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture à évaluer les progrès réalisés en matière de mise en oeuvre de la Stratégie mondiale et de suivi de l'état des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture en général.

22. Le *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* sera également mis à la disposition de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.

V. RECOMMANDATIONS POSSIBLES À LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE À SA HUITIÈME SESSION

23. Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture souhaitera peut-être recommander à la Commission:

- De commencer sans tarder à préparer un *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* fondé sur les données nationales, en tant qu'activité nécessaire dans le cadre de la Stratégie mondiale.
- D'approuver la proposition de "Plan de travail pour le *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*", option 1 ou option 2, qui figure à l'*Annexe 1* au présent document.
- D'encourager les pays et les organisations internationales à collaborer pour assurer les ressources financières nécessaires à la préparation du *Rapport*.

**PLAN DE TRAVAIL POUR LA PRÉPARATION DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES
RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE¹**

ACTIVITÉ	DATE PRÉVUE
1. Facilitation:	1999
1.1 Préparer un budget détaillé et mobiliser des ressources ²	
1.2 Préparer des lignes directrices concernant l'état des ressources dans le monde en vue de leur utilisation par les pays ³	
1.3 Améliorer la fonctionnalité du DAD-IS ⁴	
1.4 Former 150 coordonnateurs nationaux ⁵	2000
2. Action des pays:	2000-2002
Option 1	
2.1 Formation nationale aux réseaux ⁶	
2.2 Collecte, synthèse et communication des données ⁷	
Option 2 (supplémentaire)	
2.3 Collecte complète des données essentielles ⁸	2000-2002
3. Synthèse et établissement de rapports:	2000-2002
3.1 Réunion et analyse	
3.2 Préparation du rapport sur l'état des ressources	2001-2003

¹ Suppose la mise en oeuvre du plan de travail du Programme ordinaire, pour l'exécution des principales activités nécessaires à l'élaboration de la Stratégie mondiale.

² Notamment la mobilisation des ressources et de la participation par l'intermédiaire du mécanisme informel des parties prenantes.

³ Lignes directrices spécifiques mises au point afin d'aider les pays à produire de manière efficace et efficiente l'état des ressources dans le monde, et à mettre ensuite celui-ci à jour à faible coût; et aussi afin de permettre une analyse et l'établissement de rapports régionaux et mondiaux efficaces.

⁴ Elaboration du module prototype "Action Planner" du DAD-IS et rapport sur la fonctionnalité de celui-ci, permettant au système d'être utilisé par les pays comme outil essentiel de réunion, de synthèse et de communication d'informations pour le rapport sur l'état des ressources, aux niveaux national, régional et mondial, avec les essais nécessaires sur le terrain.

⁵ Cours de formation complets à l'intention des coordonnateurs nationaux dans chaque région, concernant les modalités d'établissement du rapport sur l'état des ressources, et l'utilisation des lignes directrices et des nouvelles fonctions du DAD-IS.

⁶ Appui au Centre de coordination national pour la formation des réseaux nationaux aux modalités du rapport sur l'état des ressources et à l'utilisation des lignes directrices et des nouvelles fonctions du DAD-IS.

⁷ Réunion par les pays des données existantes mais dispersées sur la caractérisation, l'utilisation et la conservation *in situ* et *ex situ* de l'ensemble des ressources génétiques de toutes les espèces animales d'élevage importantes, ainsi que synthèse et établissement d'un rapport à l'échelle nationale, à l'aide du système DAD-IS.

⁸ Collecte supplémentaire et systématique des données de base essentielles, nécessaires pour la conception et la mise en oeuvre de stratégies nationales efficaces pour la gestion des ressources zoogénétiques.